

**Arrêté du 9 février 2015 portant cessation de fonctions et nomination  
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Coutances  
NOR : JUSB1503718A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Il est, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015, mis fin aux fonctions de Mme Marie-Françoise POISSON, adjointe administrative du 1<sup>er</sup> grade, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Coutances.

**Article 2**

Mme Patricia BUON (TESSIER), adjointe administrative de 2<sup>ème</sup> classe, est, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2015, nommée régisseuse titulaire au tribunal d'instance de Coutances.

**Article 3**

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Caen, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 9 février 2015.

La garde des sceaux, ministre de la justice,  
Par délégation l'adjoint auprès de la  
sous-directrice des ressources humaines des  
greffes,

**Claude BRULIN**